

COMPTE RENDU DU COMITE COMMUNAL DE CONCERTATION
Jeudi 7 juillet 2022 à 20h30 – Salle du Pussoir Fidèle

Présents : LEMONNIER Frédéric, DALISSON Sophie, HENNEQUIN Pierre, HAUDIQUERT Sylvie, LECHEVRETEL Patrick, TESNIERE Isabelle, HEBERT Thomas, FRANCO Nathalie, SUBLIME Thierry, POVINHA-LEMARCHAND Ghilaine et DALLE MOUSSISSA Pascal

Excusés : JOUBERT Corinne, RICHARD Olivier

Absents : LEGENTIL Marie, ROUSSEL Catherine et LENOURRY Roger

Ordre du jour :

1. Piétonnisation de centre-ville

M. Lemonnier informe le comité qu'à l'initiative de l'association des commerçants, Villedieu Dynamic, le centre-ville aurait pu être piétonnisé 5 week-ends durant l'été. Suite aux réactions fortes et négatives de certains commerçants, un seul week-end a été retenu pour expérimentation : le 6- 7 août 2022.

La ville soutenait cette initiative en aidant techniquement à la fermeture du centre-ville.

M. Lechevretel, président de l'association Villed'arts confirme en effet qu'une fermeture du centre-ville aux voitures était prévue le week-end du 6-7 août. Un marché d'arts organisé par l'association allait être organisé comme animation. Mais face à la « grogne » de ces mêmes commerçants, M. Lechevretel jette l'éponge.

Le centre-ville sera fermé seulement le 21 juillet pour le vide-grenier organisé par Villedieu Dynamic et le Haut de la ville sera fermé le 6 et 7 août (animation proposée par le quartier des Sourdins).

Question de M. Hebert : La municipalité peut-elle imposer une fermeture ?

Réponse : Une telle décision doit être prise en concertation pour que l'expérimentation soit une réussite.

2. Finalisation du sondage

Relecture du sondage, mis en forme par M. Hennequin. Quelques corrections sont apportées et un titre est trouvé.

Un courrier pour information a été envoyé à Villedieu Intercom et Villedieu Dynamic, sans retour à ce jour.

Ce sondage sera distribué avec le prochain bulletin municipal (fin septembre/début octobre).

3. Points d'information

a) **Les établissements de santé** (question posée par Mme Povinha-Lemarchand)

Voici trois sujets qui relèvent de discussions avec mes voisins et autres :

- *Les hôpitaux de Granville et Avranches*

Quels sont les rapports entre la mairie et ces deux centres hospitaliers, notamment suite à la suppression des urgences ?

Le pôle santé est géré par une association de médecins. Seul le bâtiment appartient à Villedieu Intercom.

Hôpital local : M. le Maire de Villedieu est président du conseil de surveillance qui dépend du centre hospitalier Avranches-Granville.

Hôpitaux de Granville / Avranches : gérés par un directeur.

Ces lieux de santé sont autonomes dans leur fonctionnement, la municipalité ne peut intervenir.

b) Accueil de la gare (question posée par Mme Povinha-Lemarchand)

Que va devenir ce bâtiment ? Il se transforme en squat (cannettes vides, sacs plastique...) ce qui pose un problème d'hygiène.

Un article dans le dernier bulletin de Villedieu Intercom annonce qu'un projet « d'espace ouvert » est à l'étude.

Le comité s'accorde à dire que la fermeture du guichet est une vraie difficulté pour les usagers.

M. Lemonnier précise que Villedieu Intercom fait remonter régulièrement les difficultés liées à la gare mais qu'il est difficile de faire « bouger » la SNCF.

c) Travaux (question posée par Mme Povinha-Lemarchand)

Suite aux marquages des rues et des trottoirs, a-t-on une idée de la durée de ces travaux ?

Parallèlement à la construction de la nouvelle station d'épuration qui va commencer vers le 20 août, des travaux de réseaux sur les conduites d'eau vont commencer rue du Docteur Havard (de la place du Pussoir Fidèle jusqu'au carrefour rue des Mouliniers + les cours) de mi-septembre jusqu'à décembre 2022. A partir de janvier 2023, les travaux continueront rue des quais.

Les différentes couleurs au sol correspondent à tous les réseaux souterrains existants (eau, assainissement, télécom, fibre, gaz...). Ces tracés sont obligatoires et les peintures s'en iront petit à petit.

d) Fleurissement du Haut de la ville (question posée par M. Lechevretel)

Plusieurs personnes me font part que le haut de la ville est très gris, triste et demande des fleurs.

Une rencontre a eu lieu avec l'association du quartier des sourdins et des élus. Les pots (qui servent à Noël) pourront être disposés pour la saison et fleuris par le service jardin de la ville. En revanche, il est demandé aux habitants, commerçants du quartier de s'investir dans l'entretien (arrosage...).

e) Déplacement du marché rue Carnot (question posée par M. Lechevretel)

Beaucoup de personnes également réclament que l'on déplace des camelots le jour du marché vers le haut de la ville afin de libérer des places de parking, cela permettrait également de redynamiser cette partie de la ville !

Idée de mettre des marchands, par exemple en semaine paire sur le côté droit de la rue et en semaine impaire sur le côté gauche de la rue.

Mme Dalisson précise qu'il n'y a plus de commerçants placés sur un parking devant le Fruitier pour libérer petit à petit les places pour le stationnement. Les commerçants sédentaires ont des emplacements attribués par la commission Foires et Marchés qui sont valables de façon illimitée dans le temps.

f) Joints des caniveaux

M. Hébert informe que rue Jules Tétrel, les joints des caniveaux sont en très mauvais état et que les mauvaises herbes poussent.

La réfection des joints est en effet une action pour éviter la pousse des mauvaises herbes.

g) La déchetterie

M. Hébert demande si un nombre de passages à la déchetterie sera fixé pour les particuliers.

Pour le moment, non, mais davantage de contrôle pour les professionnels.

Les nouvelles consignes de tri soulèvent un mécontentement de plusieurs personnes du comité.

h) Peinture zone 30 et chicane, route de Gavray

M. Dallé Moussissa trouve que le radar pédagogique, route de Gavray, a peu d'utilité et que les chicanes peintes au sol sont inefficaces puisque les voitures roulent dessus. Des plots placés sur les chicanes sont-ils prévus ?

Idée de mettre un feu intelligent (passe au vert si la limitation est respectée).


M. Lemonnier répond qu'il serait difficile de mettre un tel feu dans la descente de la route de Gavray.

La séance est levée à 22 h 15 et clôturée par un verre de l'amitié.

*Si vous souhaitez que des sujets / des projets soient discutés à la prochaine réunion, vous devez le faire savoir avant le **14 octobre 2022**.*

Pour information : La prochaine réunion du Conseil Communal de Concertation aura lieu la dernière quinzaine d'octobre (date à préciser selon la sortie et les retours du sondage).

Le Président,
Frédéric LEMMONIER

Le Premier Adjoint,

Frédéric LEMMONIER